Image not found or type unknown

Loyer et aide location familale (ALF)

Par **Benedikt**, le **21/07/2016** à **11:04**

Bonjour,

dès Juin 2016, on obtient la ALF de la CAF - par contre, elle est transférée directement à notre bailleur. Je vais donc prélever la ALF de notre loyer mensuel. Malheureusement, j'avais déjà payé le loyer *complet* pour Juin - j'ai donc prélever *deux fois* la ALF pour le mois de Juillet. A mon avis, c'est logique - mais notre bailleur a déjà envoyé deux rappels de paiement pour Juillet, parce qu'on n'a pas payé assez. Est-ce qu'il a le droit de faire ca?

Merci d'avance pour toutes réponses!

Benedikt

Par **HOODIA**, le **25/07/2016** à **08:54**

Vous pourriez demander à la CAF la situation exacte pour le mois de juin pour étayer vos dires vis à vis du bailleur?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés